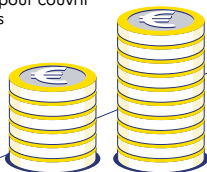




5 bonnes raisons de demander le Forfait mobilités durables à votre employeur

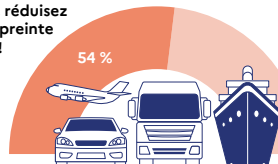
1 AUGMENTEZ VOTRE POUVOIR D'ACHAT !

Vélo, covoiturage, transports en commun... Avec le Forfait mobilités durables, vous pouvez **toucher jusqu'à 600 euros par an** pour couvrir vos déplacements domicile-travail !



2 PRÉSERVEZ LA PLANÈTE !

121 millions de tonnes de CO₂ ont été émises par le secteur des transports en 2018. À elle seule, la voiture est responsable de 54 % de ces émissions. Avec le Forfait mobilités durables, **réduisez votre empreinte carbone !**



3 GARDEZ LA FORME !

On compte 3 à 5 fois plus de polluants atmosphériques à l'intérieur d'un véhicule qu'à l'extérieur. Par ailleurs, **30 minutes de vélo réduit de 50 % les risques cardio-vasculaires**. Avec le Forfait mobilités durables, aidez-vous à rester en bonne santé !



4 RACCOURCISSEZ VOS TEMPS DE TRAJET !

Le vélo est le mode de déplacement le plus rapide pour les trajets de moins de 6 km. Pourtant, en ville, 40 % des trajets quotidiens en voiture font moins de 3 km. **Gagnez du temps sur vos trajets** grâce au Forfait mobilités durables !



5 EMPRUNTEZ TOUJOURS LES MODES DE TRANSPORT LES PLUS ADAPTÉS !

Trottinette électrique, vélo, transports en commun, covoiturage... Avec le Forfait mobilités durables, vous pouvez **combiner des modes de transport** pour vous déplacer efficacement en toute situation.

